RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sainte-Clotilde, le 26 février 2025

Crous La Réunion Mayotte

INFORMATIONS AUX RÉSIDENTS

Pour rappel, lorsque que le Préfet de La Réunion décide de déclencher le niveau « pré-alerte cyclonique » du dispositif spécifique orsec Cyclones en raison d'une menace potentielle pour l'île

A ce stade il est recommandé de :

- Se tenir informé régulièrement sur l'évolution du phénomène en suivant les prévisions à la radio ou à la télévision ou sur les répondeurs de Météo France,
- Ne pas entreprendre de longues randonnées en montagne ou sorties en mer ;
- Ne pas s'approcher du rivage en cas de houle,
- Vérifier ses réserves : conserves, eau en bouteille, piles, médicaments pour les personnes en cours de traitement médical,
- Ne rien laisser sur les balcons et terrasses ;
- Fermer les fenêtres (logement et cuisines communes),
- Contacter son établissement de santé habituel pour les personnes qui suivent un traitement médical.
- En phase d'alerte ROUGE ne sortez pas du bâtiment.

Les agents du Crous sont joignables à tout instant aux numéros suivants :

- ***Pour le nord***

  Saint-Denis : 0692 05 88 55

- ***Pour le sud***

  Le Tampon : 0692 27 20 12
  Saint-Pierre : 0693 91 20 22

Numéros et sites web utiles :

- ***SAMU 15, pompiers 18, Gendarmerie et Police 17 (112 depuis le mobile),***

- ***Préfecture 0262 40 77 77 – www.reunion.gouv.fr***
- ***Météo France***
  - ***pour les prévisions : 08 92 68 00 00***
  - ***pour le point cyclone : 08 97 65 01 01***
    www.meteofrance.re

CROUS DE LA RÉUNION ET DE MAYOTTE

Le Directeur général

Pierre-Olivier SEMPÉRE